

6.0 crédits	30.0 h	1+2q
-------------	--------	------

Enseignants:	Brion Fabienne ; Devresse Marie-Sophie ;
Langue d'enseignement:	Français
Lieu du cours	Louvain-la-Neuve
Thèmes abordés :	<p>Sur le plan théorique : approfondissement des connaissances relatives aux concepts marxistes fondamentaux pour l'analyse des transformations historiques de la criminalité et de la pénalité ; approche des auteurs ayant contribué à la critique et à la diffusion de ces connaissances dans le champ des sciences sociales.</p> <p>Sur le plan des applications : approfondissement des connaissances relatives aux travaux criminologiques s'inscrivant dans une perspective marxiste (G. Rusche et O. Kirchheimer, D. Melossi, C. Vanneste, D. Greenberg) ; évaluation critique de ces travaux, à l'aune de l'objectif que leur ont assigné ces auteurs ; mise en débat de diverses conceptions de criminologie critique...</p> <p>Sur le plan "méthodologique" : familiarisation avec les outils qualitatifs et quantitatifs servant de support à l'analyse marxiste en criminologie</p> <p>Sur le plan éthique : sensibilisation des étudiants aux implications éthiques que suppose le choix d'une perspective théorique ; évaluation des usages, fonctions et effets des recherches criminologiques et pénologiques marxistes.</p>
Acquis d'apprentissage	<p>Au terme du cours, l'étudiant aura acquis les connaissances théoriques lui permettant de soutenir l'analyse :</p> <ul style="list-style-type: none"> -- des variations qualitatives et quantitatives du recours aux méthodes pénales de contrôle social et -- de la place, variable, de la pénalité par rapport à d'autres dispositifs de contrôle social. <p>Il sera également devenu un utilisateur averti des méthodes qui soutiennent cette perspective, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif. Il sera dès lors capable d'apprécier de manière critique les travaux scientifiques produits par auteurs contemporains s'inscrivant dans cette perspective, et de mobiliser les concepts et méthodes qu'ils privilégient dans l'analyse des phénomènes sociaux contemporains survenant dans le domaine des normes sociales et pénales.</p> <p><i>La contribution de cette UE au développement et à la maîtrise des compétences et acquis du (des) programme(s) est accessible à la fin de cette fiche, dans la partie « Programmes/formations proposant cette unité d'enseignement (UE) ».</i></p>
Méthodes d'enseignement :	<p>La participation active des étudiants sera sollicitée tout au long du déroulement du séminaire sous une triple forme: discussions à la suite des exposés oraux, commentaires de lectures et rédaction d'un travail personnel.</p> <p>Le séminaire sera également un lieu dans lequel seront mises en débat les questions épistémologiques liées au travail de recherche propre aux étudiants qui y participent.</p>
Contenu :	L'analyse des textes proposés aux participants au séminaire vise à mettre en évidence et déconstruire les biais qui s'introduisent dans la construction même de la connaissance en criminologie. Ces textes sont issus des différentes disciplines constitutives de la criminologie.
Autres infos :	Examen oral
Cycle et année d'étude: :	> Master [120] en criminologie
Faculté ou entité en charge:	ECRI